



**Commune de MONTJAVOULT**

Canton de Chaumont en Vexin

**COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL  
du Samedi 26 novembre 2011**

*Etaient présents* : Mmes et MM. LUBRANO (maire), DANILLON, LE FOLL, TESSE, MOUFLETTE et BESSAA.

*Absent excusé* : M. Jean-Claude CHAPUIS (pouvoir à Mme BESSAA)

*Secrétaire de séance* : Bernard DANILLON

*Secrétaire auxiliaire* : Béatrice HOUPEAU

*Approbation du compte rendu du 17 septembre 2011*

Mme Bessaa refuse de signer le précédent compte rendu ; les autres conseillers le valident et le signent.

*M. le maire demande si le conseil donne son accord pour rajouter 2 questions à l'ordre du jour.*

La demande est acceptée à l'unanimité.

1) **Première question rajoutée** → 2 demandes de subvention :

La 1<sup>ère</sup> au Conseil Général pour le programme de CC2 dans la rue Soins suivant le devis de la Sté Sylvain Joyeux pour une somme HT de 13 232€ (soit 15 825.47 € TTC) pour 103 ml. → Délib. N° 2011 11 24

La 2<sup>ème</sup> à l'Etat au titre de la DGE, pour le même programme

→ Délib. N° 2011 11 25

Opposition: 0 ; Abstention: 0; Pour : 7 → votées à l'unanimité.

2) **Deuxième question rajoutée** → accord pour la subvention de la réserve parlementaire octroyée par le sénateur maire de Compiègne, Philippe MARINI, pour la restauration du presbytère.

Cette subvention s'élève à 15 000€ et doit faire l'objet de cette délibération.

Opposition: 0 ; Abstention: 0 ; Pour: 7 → votée à l'unanimité

→ Délib. N° 2011 11 26

**Ordre du jour :**

1) **Télétransmission des actes municipaux à la Préfecture** pour tous les actes concernés par le contrôle de légalité.

Une nouvelle procédure est proposée aux communes pour transmettre tous les actes concernés par les services de contrôle de légalité de la Préfecture et ceci par l'intermédiaire d'un procédé informatique, sous le contrôle de l'ADICO.

Avantages de cette procédure : simplification des échanges, économie, échanges sécurisés, gain de temps → l'acte est rendu exécutoire dès sa transmission en Préfecture.

Le conseil municipal est consulté pour approuver 2 délibérations :

- La première pour l'approbation de la convention ;  
→ *Délib. n° 2011 11 27*
- La deuxième pour la mise en œuvre de cette nouvelle méthode ;  
→ *Delib. n° 2011 11 28*

M. le maire lit les 2 délibérations.

Opposition : 0 ; Abstention : 0 ; Pour : 7

→ *votées toutes les deux à l'unanimité.*

#### **2) Restauration du presbytère :**

M. le maire lit le compte rendu établi par l'ADTO concernant la procédure et les travaux à effectuer.

Prévoir pour lancer le projet, l'assistance d'un architecte et d'un bureau d'étude pour obtenir un diagnostic sur le plomb, sur l'amiante, sur la présence d'insectes xylophages et sur la solidité de la structure. Faire réaliser par un géomètre expert un levé de bâtiment.

#### **3) Point sur le SCOT (Schéma de cohérence territoriale)**

Lecture d'un courrier de M. Bertrand GERNEZ, vice-président à la CCVT, pour les questions d'urbanisme ; il cite les 4 phases du SCOT, et signale qu'aujourd'hui, nous sommes en phase de « pré bilan » du diagnostic.

Une réunion se tiendra le jeudi 8 décembre et constituera la première commission « environnement, paysage et patrimoine »

#### **4) L'énergie consommée dans les bâtiments communaux**

Résumé de la dernière réunion à la Communauté de communes concernant ce sujet.

L'analyse a été bloquée car 8 communes n'ont pas donné leurs résultats finaux. La date du 15 novembre a été proposée pour arrêter l'envoi des résultats, et pour permettre au bureau d'étude de communiquer à toutes les communes la synthèse finale ; données à retenir : rejets CO2 et pertes de chaleur.

## Questions diverses

### • Informations :

- 1) **Gel des dotations de l'Etat** ; le projet de loi de finances pour 2012 gèle pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive les concours de l'Etat aux collectivités locales
- 2) **Commission départementale de coopération intercommunale** :  
avancement des travaux : le préfet a mis en place une commission de travail destinée à réfléchir sur 3 des problématiques rythmant les travaux : communes isolées, EPCI, syndicats.  
La décision finale du préfet pourrait intervenir dans le courant du 2<sup>e</sup> semestre 2012 au lieu du 31/12/2011.
- 3) **Dépôt de déchets verts dans le haut de Valécourt** : l'entreprise paysagère qui déposait ces déchets a cessé de pratiquer de la sorte, à la suite d'une intervention de la mairie.
- 4) **Nettoyage des bas-côtés des routes et des chemins communaux** (le bourg et les hameaux) → la Sté Guyot a terminé le travail
- 5) **Les abords du dos d'âne à Beaugrenier** ont été en partie réparés par la Société ATP pour empêcher l'eau de stagner en période de pluie. Certains conseillers affirment que la réparation n'est pas convaincante.
- 6) **L'élagage du saule de la mare de Beaugrenier** devait être fait le vendredi 18 novembre.  
Le travail est reporté de 15 jours à cause d'une panne de l'engin élévateur.
- 7) **L'analyse de l'eau et des boues de la mare de Beaugrenier** a été demandée → Nous attendons les résultats
- 8) **Ramassage des ordures en 2012** :
  - Pour les encombrants : mardi 3 avril et mercredi 3 octobre
  - Pour l'amiante à Liancourt St Pierre : samedi 21 avril, samedi 15 septembre et samedi 22 septembre
  - Concernant les déchets verts, la CCVT demande que les remorques soient bien arrimées et bien bâchées pour éviter l'envol des détritiques sur les chaussées.
- 9) **Un zebra a été peint à Valécourt** à l'angle de la rue Cozette et de la rue du Lavoir pour sécuriser le ramassage scolaire de 2 nouveaux enfants scolarisés dans notre groupe scolaire.
- 10) **Fermeture des services communaux** durant les fêtes de fin d'année → du vendredi 23 décembre au soir au lundi 2 janvier 2012.  
Une permanence, pour les inscriptions sur les listes électorales, sera tenue le samedi 31 décembre 2011 de 14h à 16h, en mairie.

11) **Le rapport d'activités 2010 de la CCVT** est à la disposition du public, en mairie.

• **Réflexions:**

- Réfléchir sur le drainage de la face nord de l'église, car les murs et le sol se détériorent à cause de l'humidité (moisissures).  
Il faudrait déjà s'enquérir d'un devis auprès d'une entreprise et voir ensuite les possibilités budgétaires
- Relancer les propriétaires des arbres et arbustes qui touchent la face nord de l'église, pour qu'ils les élaguent.
- Château du Bout du Bois : aux dernières nouvelles la bâtisse semble être vendue ; nous gardons cependant les coordonnées de sociétés spécialisées dans la création de « résidences seniors ».
- Restauration de la mairie : nous pourrions confier ce projet à des étudiants en école d'architecture, et les solliciter sous forme de concours.
- La parution du prochain bulletin communal se fera dans la semaine du 18 au 23 décembre.
- Bilan de l'étude du PLU
- Tracé des différents sentiers communaux.  
La Sté GUYOT sera sollicitée pour remettre en état le chemin qui coupe la rue des Bauves vers le petit bois, en descendant sur la gauche, et pour élaguer les branches du chemin qui bordent ce même bois
- Réflexion sur la création de haies sur un côté de la D6, entre le Vouast et Beaugrenier

\* **Questions de Mme Bessaa :**

- restauration des deux tableaux de l'église : en cours
- travaux sur la rue de la Plaine : seront effectués aux beaux jours
- restauration du Lavoir de Valécourt : le projet est au point mort actuellement
- l'élagage de la propriété Michel sera effectué par ERDF dans les semaines 51 ou 52.
- l'arbre de Noël des enfants sera organisé le samedi 10 décembre 2011.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h30